

Province de Luxembourg

VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu

le **jeudi 26 septembre 2019 à 20 heures**, à la Maison communale

Objet:

~

**CONVOCATION du
CONSEIL COMMUNAL**

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 29 août 2019
2. Modification de la voirie communale, le long de la rue aux Champs Montants - Décision
3. Modification voirie communale rue des Flonceaux - Décision
4. Modification voirie communale – élargissement rue de Williers - Décision
5. Règlement complémentaire sur la Police de la Circulation Routière – projet d'arrêté ministériel – Route de la Région Wallonne N83 – Demande d'avis
6. Rénovation du hall des sports de Muno - lot 2 Electricité - Décision
7. Convention cadre pour les travaux de remplacement/suppression des sources lumineuses - Approbation
8. Charte Eclairage public Ores Assets - Décisions
9. Lotissement Lacuisine (rue de la Forêt) – vente lot 5 – Décision
10. Programme Stratégique Transversal 2019-2024

Par le Collège,

La Directrice Générale,

R.Struelens

Le Bourgmestre,

J.Gigot